



Association partenariale

ARERADS

Association Régionale pour
l'Évaluation et la Réadaptation
des Adultes Déficients Sensoriels



Projet de création d'un centre régional d'évaluation et de réadaptation de la basse vision et des troubles de l'audition

Prévenir la perte d'autonomie liée au handicap sensoriel par le soin, l'accompagnement et l'apprentissage des aides adaptées au projet de vie des personnes

La basse vision et les troubles de l'audition affectent profondément les habitudes de vie. Ils entraînent des incapacités qui limitent les activités quotidiennes, notamment dans le champ des relations sociales. Ils augmentent ainsi l'isolement, aggravent la dépendance, accélèrent la perte d'autonomie et accroissent sensiblement les risques d'accidents des personnes qui en sont atteintes.

Actuellement en Aquitaine, ces personnes, souvent en situation d'impasse thérapeutique, n'ont pas la possibilité de bénéficier d'une réadaptation pluridisciplinaire au plus proche de leur domicile, qui leur permettrait de poursuivre leur projet de vie (activités sociales, culturelles, de loisirs ou professionnelles) de la manière la plus autonome possible.

Forts de ce constat et d'une démarche soutenue par leurs fédérations nationales, l'Institut Régional des personnes Sourdes et Aveugles et la Mutualité Française de Gironde ont constitué une association partenariale, l'ARERADS, afin de promouvoir la création d'un centre régional d'évaluation et de réadaptation sensorielle pour personnes adultes qui puisse répondre à ces besoins.

Prévenir la perte d'autonomie liée au handicap sensoriel par le soin, l'accompagnement et l'apprentissage des aides adaptées

Qu'il soit visuel ou auditif, le handicap sensoriel est souvent synonyme de perte d'autonomie, tant les gestes du quotidien deviennent des obstacles complexes à surmonter : se nourrir, s'habiller, se déplacer, poursuivre une activité professionnelle, sociale ou de loisirs...

Pourtant, grâce au soin, à l'accompagnement et à l'apprentissage des aides adaptées, les personnes souffrant de basse vision et/ou de troubles de l'audition parviennent à vivre mieux dans leur cadre de vie ordinaire.

Le maintien ou le retour à l'autonomie nécessite un accompagnement de la personne, dans une démarche de prise en charge globale de sa déficience.

Le centre d'évaluation et de réadaptation, Service de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) spécialisé dans le handicap sensoriel, aura vocation, par une coordination des professionnels de santé et acteurs de terrain, à proposer des solutions pour prévenir les risques et répondre aux problématiques rencontrées par les personnes qui lui sont adressées.

Environ 17.000 adultes concernés en Aquitaine

Le centre d'évaluation et de réadaptation en Basse Vision et Troubles de l'Audition s'adressera aux adultes déficients visuels (aveugles ou amblyopes) ainsi qu'aux personnes déficientes auditives (sourdes ou malentendantes).

L'extrapolation des données de prévalence du handicap sensoriel permet d'estimer le nombre de personnes atteintes en Aquitaine à environ :

- 10 000 pour la basse vision (cécité ou malvoyance profonde) ;
- 7 500 pour les troubles de l'audition (surdité sévère ou profonde).

Derrière ces chiffres, se cachent toutefois des situations humaines très diverses.

Souvent lié à l'âge, le handicap sensoriel peut aussi concerner, suite à des maladies ou des accidents, des jeunes adultes. A chacun, il est nécessaire de proposer une réponse personnalisée.

En effet, à perte auditive ou visuelle identique, chaque patient sera limité différemment dans ses activités quotidiennes et nécessitera la mise en place d'un plan de réadaptation qui prenne en compte son histoire et son projet de vie.

Le projet : une approche interdisciplinaire au service de l'accompagnement de la personne

Le projet concerne, pour l'ensemble de la région, un service de soins de suite et de réadaptation (SSR) de 20 places d'hospitalisation de jour à temps partiel, dont 10 places pour la basse vision et 10 places pour les troubles de l'audition, avec une estimation de 4 410 venues, pour environ 900 patients accompagnés chaque année.

Le centre sera situé sur le site des Eyquems à Mérignac, en Gironde, dans un local de 600 m² appartenant à l'IRSA, spécialement réhabilité pour ce projet. Le délai de mise en oeuvre prévu est de 10 à 12 mois à compter de l'obtention de l'autorisation de création du service.

Mission et principes de fonctionnement du centre pour une prise en charge globale et personnalisée du patient

Après avoir mis en oeuvre tous les recours médicaux possibles, les médecins aboutissent, dans certains cas, à la conclusion que, seules, des solutions de réadaptation et de compensation sont susceptibles d'améliorer ou d'éviter la dégradation de la qualité de vie de leur patient.

Pour tous ces personnes, la mission du centre sera :

- de réaliser une évaluation pluridisciplinaire de leur situation ;
- de construire et de leur proposer un programme personnalisé de réadaptation ;
- de les orienter vers les aides techniques appropriées ;
- et de les accompagner afin de préserver ou de restaurer leur autonomie et leur qualité de vie.

Pour les professionnels de santé, comme pour les patients et les personnes qui leur sont proches, ce centre représentera également un lieu de ressources, d'informations et de formation sur la déficience sensorielle ainsi que sur les réponses techniques et les possibilités de réadaptation ou compensation existantes.

Une équipe pluridisciplinaire au service du patient et de son projet de vie

Pour construire la réponse adaptée à chaque patient, l'équipe pluridisciplinaire sera composée :

- pour les troubles de la vision : ophtalmologiste, orthoptiste, rééducateur en activités de la vie journalière, rééducateur en locomotion, opticien, psychologue, assistant social.
- pour les troubles de l'audition : ORL, orthophoniste, audiologiste, psychologue, assistant social.

Un centre à vocation régionale qui prend en compte la prise en charge de proximité par un travail en relai avec des intervenants locaux

Adressés par des médecins spécialistes de ville ou hospitaliers qui n'ont plus de solutions thérapeutiques à leur proposer, les patients bénéficieront d'une évaluation pluridisciplinaire au centre primaire d'évaluation de Mérignac. Le plan de réadaptation et de compensation qui sera construit pour chaque personne à la suite de cette évaluation sera mis en oeuvre au plus près de leur domicile et dans leur environnement habituel de vie, chaque fois que les relais territoriaux existeront. Pour ce faire, il est prévu de s'appuyer sur les services médico-sociaux de type Service d'Accompagnement à la Vie Sociale ou Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes Handicapés intervenant sur le territoire aquitain (SAMSAH polyvalent de l'Association des Paralysés de France en Dordogne, de Solincité en Lot-et-Garonne ou du futur SAMSAH à orientation sensorielle en cours de création dans les Landes, ...).

Pour les autres publics, et notamment les personnes âgées, les promoteurs du projet mènent une réflexion afin de développer une politique active de formation et de sensibilisation des professionnels soignants ou non, intervenant à domicile ou en établissement d'accueil et auprès des services de prévention, dans le cadre du plan handicap auditif.

Dans chaque département, le centre pourra également s'appuyer sur le réseau de partenaires mutualistes (centres d'audition et centres optiques) et sur des services existants ou en cours d'installation (réseau Basse Vision du Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques, SAVS de l'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels...).

Le centre, par son pôle d'expertise et ses relais territoriaux, assure une transversalité sanitaire et médico-sociale qui favorise la coordination entre les professionnels et acteurs de terrain et une prise en charge globale du patient.

Un projet évolutif et transversal

Pour compléter la prise en charge assurée par le centre, les promoteurs souhaitent, à terme, développer une dynamique de mobilisation autour d'une problématique qui, compte tenu des évolutions démographiques, va prendre de l'ampleur dans les années à venir.

L'objectif est de disposer d'une plateforme régionale de ressources clairement identifiée sur les déficits visuels et

auditifs qui assure des services de prévention, d'information et d'orientation, d'accompagnement et de formation des usagers et des professionnels aquitains, et permette également l'accueil d'associations œuvrant dans ces domaines.

Un projet régional inscrit dans une démarche nationale

La démarche présentée pour l'Aquitaine s'inscrit dans le cadre d'un partenariat national initié par la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF), la Fondation des Caisses d'Épargne pour la solidarité et la Fédération nationale pour l'Insertion des personnes Sourdes et des personnes Aveugles de France (FISAF). Il vise à promouvoir le développement de centres régionaux d'accompagnement et de prise en charge des personnes atteintes de déficience sensorielle, dispositif également soutenu par des professionnels de santé dépourvus de solutions à proposer à certains de leurs patients.

S'adaptant aux besoins locaux, à l'environnement existant et développant leur propre mode d'organisation, huit services sont actuellement opérationnels dans d'autres régions et d'autres plateformes sont en cours de développement.

Afin de fournir aux porteurs de projets régionaux un cadre méthodologique et des protocoles d'évaluation, la FNMF et la FISAF, rejointes par la Fédération Hospitalière de France (FHF), se dotent de deux dispositifs :

- une mission d'ingénierie confiée à la Mutualité Française Anjou-Mayenne pour l'aide à la création de nouveaux établissements ;
- une demande de soutien méthodologique à l'ANAP pour protocoliser l'analyse d'activité des centres et mettre en place des monographies sur l'évaluation des parcours, la qualité des prises en charge.

Par ailleurs, un comité de pilotage national réunit régulièrement les gestionnaires et porteurs de projets de toutes les régions, afin de favoriser l'échange de pratiques. L'expérience et le soutien des partenaires nationaux constituent donc un véritable atout pour le projet aquitain.

Huit services opérationnels

- Le Centre Régional Basse Vision d'Angers
- Le Centre Régional des Troubles de l'Audition d'Angers
- Le Centre Régional Basse Vision Troubles de l'Audition de Poitiers
- Le Pôle Lorrain de la Déficience Sensorielle Basse Vision de Nancy
- Le Pôle Lorrain de la Déficience Sensorielle Basse Audition de Metz
- Le Centre Régional Basse Vision de Tours
- L'Hôpital de jour Baudin à Limoges
- Le SAMSAH Déficience Visuelle à Nice

Les promoteurs et les partenaires du projet

Association partenariale

ARERADS

Association Régionale pour
l'Évaluation et la Réadaptation
des Adultes Déficients Sensoriels

► L'ARERADS – L'association régionale pour l'évaluation et la réadaptation des adultes déficients sensoriels

Présidée par A. PEYRELONGUE, l'association ARERADS est une personne morale de droit privé à but non lucratif, association de type fermé qui réunit des représentants de ses deux membres de droit que sont l'Union Territoriale de la Mutualité Française de Gironde et l'Institution Régionale des personnes Sourdes et Aveugles (IRSA). L'Union régionale de la Mutualité Française Aquitaine est membre invité de cette association, à titre consultatif.

L'ARERADS est issue d'une volonté partenariale de ces structures pour conduire un projet de création d'un centre d'évaluation et de réadaptation en Basse Vision et en troubles de l'Audition. Elle s'inscrit à la fois dans le cadre de l'objet social de la Mutualité Française et de l'IRSA en ce qui concerne le développement d'actions dans le domaine sanitaire, social et médico-social. Elle a pour objet de contribuer ainsi au développement des dispositifs de santé publique, d'accompagnement et d'amélioration des conditions de vie des personnes.

Le centre d'évaluation et de réadaptation en basse vision et en troubles de l'audition sera géré par l'ARERADS.



► L'IRSA – Institut Régional des Sourds et Aveugles

Présidé par L. DANEY, l'IRSA (Institut Régional des Sourds et Aveugles) s'efforce depuis plus de 100 ans de répondre aux besoins spécifiques d'épanouissement et de promotion des personnes déficientes sensorielles en matière d'éducation, de soins, de formation, d'hébergement, d'orientation et d'insertion sociale et professionnelle. Sourds ou malentendants, aveugles ou malvoyants, avec ou sans handicap associé, enfants, adultes ou personnes âgées, partout en Aquitaine et dans quelques départements limitrophes, l'IRSA propose des accompagnements adaptés à l'autonomie et au projet de la personne.

L'IRSA gère plusieurs établissements et services médico-sociaux en Aquitaine et dans le département de Charente Maritime et emploie près de 300 personnes (centres pour jeunes déficients visuels ou auditifs, un Etablissement et Service d'Aide par le Travail, des foyers de vie ou d'accueil médicalisé, un EHPAD, des services d'éducation spécialisée et de soins à domicile, Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, services pour la promotion professionnelle et l'accompagnement à l'emploi pour sourds et déficients visuels).

► La Mutualité Française en Aquitaine

Présidée par A. DUMAS, la Mutualité Française Aquitaine rassemble et représente 260 mutuelles en Aquitaine, protégeant plus de 2 millions d'Aquitains. Acteur de terrain en prévention promotion de la santé, elle agit depuis plusieurs années à la prévention des risques auditifs des jeunes en Aquitaine, au travers de son programme « Décibels, attention danger ! ». En 2011, elle a initié une démarche de collaboration partenariale en matière de risques auditifs, au sein du pôle de ressources « Aquitaine Risques Auditifs », avec le Réseau Aquitain des Musiques Amplifiées (RAMA) et la Rock School Barbey, promoteurs du spectacle pédagogique « Yes Ouïe Can ».

Au travers de ses groupements gestionnaires de Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM), dont l'Union Territoriale de la Mutualité Française de Gironde, la Mutualité Française Aquitaine coordonne un réseau de 106 SSAM, dont 52 centres d'optique et d'audioprothèse répartis sur tout le territoire aquitain et disposant de professionnels formés en basse vision / basse audition.

